

# METTRE LES BOUCHÉES DOUBLES CONTRE LA CRISE DE L'ITINÉRANCE

*un document du FRAPRU*



Les personnes en situation d'itinérance sont de plus en plus nombreuses au Québec. En 2022, environ 10000 personnes étaient en situation d'itinérance visible. C'est presque le double qu'en 2018 (5789). Cela ne compte même pas les personnes en situation d'itinérance cachée ou temporaire.

## CAUSES PRINCIPALES

- Logements trop chers.
- Hausse rapide des loyers
- Pauvreté et inégalités sociales.
- Accès difficile aux services de santé mentale et de soutien.
- Discriminations dans la recherche de logement.

## CONSÉQUENCES DE L'ITINÉRANCE

Vivre de l'itinérance impacte la santé physique et mentale.

Les liens sociaux ou de soutien sont fragilisés. Les personnes sont isolées. Leurs proches sont inquiets et se sentent impuissants.

De plus, l'itinérance peut amener des défis dans le partage des lieux publics.



## LES COÛTS DE L'ITINÉRANCE

Selon une étude de l'Union des municipalités du Québec, les coûts de l'itinérance sont grands. Les dépenses auraient atteint 72521 \$ en 2023, par personne en situation d'itinérance.

**OFFRIR UN LOGEMENT STABLE ET ABORDABLE RÉDUIRAIT SES COÛTS DE 7328 \$ PAR PERSONNE CHAQUE ANNÉE.**



# LE LOGEMENT SOCIAL, C'EST VITAL !

Le logement social est une solution durable et structurante. Les loyers du logement social sont inférieurs au prix du marché. Les locataires les plus pauvres ne paient pas plus que 25 % de leurs revenus.

Cela permet :

- de réduire le risque d'itinérance
- d'améliorer la santé physique et mentale.
- de baisser les coûts publics (services d'urgence et sociaux).
- de favoriser les liens entre voisin·es et la solidarité.

Selon les besoins, le logement social doit prévoir du soutien communautaire.

## QU'EST-CE QUE LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ?

Le soutien communautaire regroupe un ensemble d'actions pour accompagner les locataires dans leur quotidien. Il peut inclure :

- L'accueil et l'écoute des besoins individuels.
- L'accompagnement vers des services publics (santé, emploi, aide sociale, etc.).
- L'intervention en cas de crise ou pour résoudre des conflits entre locataires.
- Le soutien psychosocial, adapté aux réalités des personnes.
- L'aide à la gestion de logement (comprendre son bail et ses responsabilités).
- L'appui aux comités de locataires pour renforcer la participation citoyenne.

Au Québec, 173 000 locataires vivent dans un logement trop cher, trop petit ou en mauvais état. Leur revenu moyen est de 1 765\$ par mois.

Avec ce revenu, le loyer d'un logement subventionné (ex.: HLM) serait de 442\$.



## RESPONSABILITÉ DU QUÉBEC ET DU CANADA

Les gouvernements doivent choisir le logement social avec soutien communautaire pour lutter contre l'itinérance.

**INVESTIR DANS LE LOGEMENT  
SOCIAL, C'EST INVESTIR DANS  
UN QUÉBEC PLUS JUSTE.**